

marie claire

10 choses à savoir sur la vaccination contre les papillomavirus

PAR SYLVIA VAISMAN

MIS À JOUR LE 05/09/2023 À 12:20

Le papillomavirus humain (HPV) est responsable de 3000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus chaque année. Se faire vacciner précocement est l'une des meilleures armes pour s'en protéger. D'où la mise en place d'une campagne de vaccination gratuite généralisée dans les collèges.

SOMMAIRE

- [Les garçons sont aussi concernés](#)
- [Le vaccin anti-HPV ne protège pas que du cancer du col](#)
- [On peut se faire vacciner dès 11 ans](#)
- [Plusieurs injections sont nécessaires](#)
- [Deux vaccins coexistent](#)
- [Le vaccin est remboursé ou gratuit en fonction de l'âge](#)
- [Son efficacité est démontrée](#)
- [Les contre-indications sont rares](#)
- [Les effets indésirables : plus de peur que de mal](#)
- [Être vaccinée ne signifie pas faire l'impasse sur le dépistage](#)

Depuis ce lundi 4 septembre 2023, les élèves des classes de 5^e peuvent se faire vacciner gratuitement dans leur établissement scolaire afin d'éradiquer les infections à papillomavirus humains (HPV).

"Celles-ci peuvent se transmettre par de simples contacts intimes, y compris sans pénétration", précise le Dr Brigitte Letombe, gynécologue médicale auteure de [Femmes réveillez-vous!](#) (éd. First).

Tous les HPV ne génèrent pas de cancer : "sur les 200 types existants, une douzaine seulement sont à haut risque tumoral", constate le Dr Letombe. Les dommages qu'ils provoquent ne sont pas visibles immédiatement. Ils induisent des lésions précancéreuses qui mettent de nombreuses années – parfois plus de dix ! – à évoluer vers un cancer.

Même si huit infections à HPV sur dix sont balayées par nos défenses immunitaires, **3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus liés à des HPV persistants sont diagnostiqués chaque année en France et plus de 1000 femmes en décèdent**, d'où l'intérêt de la vaccination chez les jeunes.

LES GARÇONS SONT AUSSI CONCERNÉS

Jusqu'en 2021, la vaccination anti-HPV n'était recommandée que chez les jeunes filles. **Désormais, les garçons sont aussi fortement incités à se faire vacciner.** "25 % des cancers induits par les papillomavirus surviennent en effet chez les hommes", explique le Pr Gilbert Lenoir, vice-président de la [Fondation ARC](#), sans compter les verrues anales et génitales qui se développent sur les muqueuses sans distinction de sexe.

[Le préservatif](#) ne protège pas, puisque les papillomavirus peuvent être transmis par des caresses intimes ou un cunnilingus.

LE VACCIN ANTI-HPV NE PROTÈGE PAS QUE DU CANCER DU COL

Les papillomavirus humains peuvent générer des pathologies multiples, plus ou moins graves : **verrues génitales, cancers du col, mais aussi de la vulve et du vagin, cancers de l'anus et des cancers ORL**, principalement situés au niveau des amygdales et de la langue.

"Aujourd'hui, on voit flamber les cancers anorectaux et ORL HPV positifs (+5% par an), en raison de la multiplication de certaines pratiques sexuelles", remarque la gynécologue. Avec le vaccin, le risque est fortement atténué.

ON PEUT SE FAIRE VACCINER DÈS 11 ANS

Comme le vaccin est plus efficace chez les personnes n'ayant pas encore été exposées aux HPV, **son administration est préconisée pour les jeunes filles et les jeunes garçons âgés de 11 à 14 ans révolus**. Un rattrapage est cependant possible plus tard, entre 15 et 19 ans révolus. Les hommes qui ont des relations homosexuelles peuvent quand à eux se faire vacciner jusqu'à 26 ans.

"Il n'y a cependant pas d'âge limite, observe le Pr Geoffroy Canlorbe, chirurgien gynécologique à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière et secrétaire général de la [Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale](#) (SFCPCV). **On peut se faire vacciner à 30 ou 40 ans pour diminuer son risque, quelque soit l'âge à laquelle on a débuté sa vie sexuelle**".

L'idée de vacciner les femmes ayant subi une chirurgie du col pour supprimer des lésions précancéreuses ([conisation](#)) est par ailleurs en germe. Cette perspective a été abordée lors du congrès 2023 de la SFCPCV. Le vaccin anti-HPV n'est certes pas thérapeutique, mais les femmes conisées sont à haut risque de récurrence : "le risque de nouvelles lésions est d'environ 8% et celui de développer un cancer du col est quatre à cinq fois supérieur à celui de la population générale", assure le Pr Canlorbe. [Une étude espagnole de 2022](#) a clairement montré que le taux de récurrence chute de 57 % en cas de vaccination juste avant ou après l'intervention chirurgicale.

PLUSIEURS INJECTIONS SONT NÉCESSAIRES

Pour être vacciné contre les HPV, plusieurs doses doivent être administrées par voie intramusculaire (en haut du bras ou dans la cuisse). Avant l'âge de 14 ans, deux doses suffisent (espacées de 6 à 13 mois). Mais à partir de 15 ans, trois doses sont requises : deux et six mois respectivement après la première piqûre. En cas de retard, il est inutile de tout recommencer : on reçoit juste la dose manquante.

DEUX VACCINS COEXISTENT

Les pharmaciens proposent encore deux vaccins différents contre les papillomavirus : le Cervarix (laboratoire GSK) et le Gardasil 9 (laboratoire Merck). Le premier est appelé à disparaître d'ici la fin de l'année 2023, car il ne protège que contre deux types de HPV (16 et 18), alors que le Gardasil 9 protège désormais contre neuf souches (contre quatre auparavant).

Mais attention : ces deux vaccins ne sont pas interchangeables. Les personnes qui ont déjà commencé à se faire vacciner avec le Cervarix doivent poursuivre avec ce même vaccin. En revanche, [le Haut conseil de la Santé Publique recommande que toutes les nouvelles vaccinations soient initiées avec le Gardasil 9](#).

LE VACCIN EST REMBOURSÉ OU GRATUIT EN FONCTION DE L'ÂGE

La vaccination contre les infections à HPV peut être réalisée par un.e médecin, une sage-femme ou un.e infirmier.e sur prescription médicale. Les pharmaciens sont autorisés à vacciner les adolescents à partir de 16 ans.

Elle est remboursée à 65 % par l'Assurance Maladie jusqu'à 19 ans pour les femmes et 26 ans pour les hommes, le reste à charge étant généralement couvert par les mutuelles.

Aucune avance de frais n'est cependant exigée lorsqu'on se fait vacciner dans un centre de santé sexuelle (ex Planning familial), un centre de vaccination public ou un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd).

Et pour les collégiens en classe de 5^{ème}, la vaccination au collège est gratuite. Elle n'est pas obligatoire, mais nécessite l'accord des deux parents.

SON EFFICACITÉ EST DÉMONTRÉE

Dans les pays où un nombre important de jeunes filles sont vaccinées, comme en Australie et en Grande-Bretagne, le nombre de lésions précancéreuses du col et de verrues génitales a fortement diminué. Une étude suédoise, publiée en 2020 dans la prestigieuse revue *New England Journal of Medicine*, prouve aussi que le vaccin fait chuter de 50 % le risque de cancer invasif du col, et même de 90 % s'il est pratiqué avant 17 ans.

"Grâce à la vaccination anti-HPV chez les adolescents, il est possible d'espérer la disparition du cancer du col, comme dans certains pays pionniers qui ont vacciné dès les années 2000 les adolescents à l'école", souligne le Dr Brigitte Letombe.

On en est encore loin en France, car la couverture vaccinale reste faible : 37,4 % seulement des femmes (9 % des hommes), contre 66 % en Australie et 82 % en Suède.

Avec la mise en place d'une campagne de vaccination nationale en milieu scolaire, le gouvernement espère que notre pays rattrapera bientôt son retard. L'objectif est d'atteindre 80 % de couverture vaccinale à l'horizon 2030.

LES CONTRE-INDICATIONS SONT RARES

Le vaccin ne doit pas être administré en cas d'allergie connue à l'un de ses composants ou en cas de réaction allergique après une injection précédente. La vaccination doit être différée en cas de fièvre importante (au-delà de 38°C).

LES EFFETS INDÉSIRABLES : PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Comme tous les vaccins injectables, il peut engendrer une rougeur, une douleur ou un petit gonflement transitoire au point d'injection. Une fièvre légère et des douleurs articulaires se manifestent aussi parfois. Les réactions allergiques sévères - gonflement du visage, difficulté à respirer ou chute de tension brutale - sont rares : un cas sur 450 000 vacciné.e.s.

Les craintes quant au risque de [sclérose en plaques](#) après une vaccination anti-HPV semblent persister. Pourtant, une étude menée sur 2,2 millions de jeunes filles à partir des données de l'Assurance maladie a confirmé l'absence de sur-risque de [maladie auto-immune](#). Après avoir compilé toutes les études internationales réalisées sur le vaccin anti-HPV, le Comité consultatif pour la sécurité des vaccins a également conclu en 2017 qu'il était "extrêmement sûr et fiable".

Contrairement à de nombreuses rumeurs colportées sur les réseaux, le nombre de scléroses en plaques survenues après vaccination est en effet le même que celui déclaré chez les jeunes filles non vaccinées.

ÊTRE VACCINÉE NE SIGNIFIE PAS FAIRE L'IMPASSE SUR LE DÉPISTAGE

Même vaccinée, [les tests de dépistage](#) (les fameux frottis) restent indispensables pour se prémunir d'un cancer du col de l'utérus, car le vaccin n'est pas efficace à 100 %. Les tests ont beaucoup évolué : ils ne recherchent plus la présence de lésions induites par les HPV, mais celle des virus eux-mêmes. Leur efficacité est de 95 %, contre 75 % pour les anciens frottis. Il serait dommage de s'en priver.